

APPEL DE COTISATION 2022



Cher(ère) Membre,

Vous trouverez au verso de ce courrier votre appel de cotisation 2022.

Nous vous rappelons que vous pouvez valider votre cotisation directement depuis **votre espace Pro**. C'est facile et cela vous permet de recevoir votre carte de membre plus rapidement. D'autre part, si vous avez dix amateurs abonnés au magazine Practice, vous bénéficierez d'une réduction de 10%... N'attendez pas !

NB : En cas de perte ou de vol de votre carte, merci de nous transmettre une copie de votre déclaration en gendarmerie ou au commissariat de police.

Cette année encore nous mettrons tout en œuvre pour vous satisfaire. Pour information la carte PGA vous garantit :

- Un accès gratuit à la grande majorité des parcours en France et à l'étranger.
- La possibilité de participer, pour les joueurs, aux cartes d'accès du circuit Français, à l'Open PGA France de Mont-de-Marsan, au Grand Prix PGA France de Roissy mais aussi à l'ensemble de nos compétitions de ligue, à nos Pro-Ams agréés, et plus spécifiquement pour les enseignants au Championnat de double.
- De suivre un programme de formations ainsi que des webinaires animés par des spécialistes du monde entier.
- Un accès notre boutique et ses tarifs préférentiels sur l'ensemble des produits (textile, chaussures, matériel et collection logotée PGA France...).
- Une promotion du Pro PGA et de son enseignement à travers nos actions (et celles en collaboration avec la FFGolf) et bien évidemment à travers le magazine Practice.
- La possibilité de promouvoir vos produits d'enseignement auprès des amateurs et d'être référencé sur notre moteur de recherche qui est également accessible depuis les sites web de la FFGolf et du Journal du Golf.

Et au-delà de tous ces exemples vous faites partie d'une famille et démontrez votre soutien à la profession. Cela nous permet de financer des actions qui améliorent vos conditions d'embauche et vos conditions de travail à travers notamment notre présence au SNMS (Syndicat National des Métiers du Sport).

Grâce à votre participation, PGA France, à travers ses salariés et ses bénévoles est utile au plus grand nombre dans des domaines très différents. Nous comptons sur vous et vous remercions de votre fidélité tout au long de ces années.

Sportivement.

Eric Douennelle, Président PGA France



Je soussigné(e) certifie que les informations fournies au verso de ce formulaire sont exactes et atteste avoir lu et approuvé la charte de déontologie, le règlement de l'entraide juridique ainsi que le règlement des épreuves régionales et nationales (consultables depuis l'espace Pro sur www.pgafrance.org). Par ailleurs, je m'engage à n'utiliser le logo «membre de PGA France» que pour mes cartes de visite, mon textile, mes plaquettes professionnelles et mon site internet. Pour toute autre utilisation commerciale, une demande sera faite à PGA France.

Fait à : Le : Signature :

Formulaire de cotisation à retourner au plus tard le 28 Février 2022 à :
PGA France 37 rue des bas Rogers - 92150 Suresnes
Email : contact@pgafrance.org

CIVILITÉ (obligatoire)

NOM : Prénom : N° PGA :

COORDONNÉES (uniquement si elles ont changé)

Mobile : Email :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Golf de rattachement : Ligue PGA :

N° de Licence ffgolf :

Statut professionnel : Libéral Mixte Salarié Sans emploi Retraité

Vous êtes : Gestionnaire Actionnaire Directeur

d'une structure : Practice 9 trous ou GCU 18 trous ou plus

Année d'obtention de diplôme : BEES 1/BP : DEJEPS : BEES2/DES :

Si libéral, merci de préciser : N° de SIRET : Code APE :

COTISATION PGA 2022

CATÉGORIE DE COTISANT <i>*Réduction automatique de 10% si 10 amateurs abonnés au magazine Practice</i>	TARIF	Exemple de paiement en 10x	Exemple de paiement en 5x
Enseignant en activité *	463 €	46,30 €/ mois	92,60 €/ mois
Enseignant résidant en Dom Tom ou à l'étranger *	253 €	25,30 €/ mois	50,60 €/ mois
Enseignant sans emploi (justificatif obligatoire)	193 €	19,30 €/ mois	38,60 €/ mois
Retraité ou plus de 65 ans	193 €	19,30 €/ mois	38,60 €/ mois
Enseignant ayant changé de secteur d'activité (justificatif obligatoire)	253 €	25,30 €/ mois	50,60 €/ mois
Directeur de golf * (justificatif obligatoire)	325 €	32,50 €/ mois	65,00 €/ mois
Directeur de golf membre ADGF (justificatif obligatoire)	269 €	26,90 €/ mois	53,80 €/ mois
Elève moniteur *	152 €	15,20 €/ mois	30,40 €/ mois
Joueur professionnel *	291 €	29,10 €/ mois	58,20 €/ mois
Président de ligue PGA *	281 €	28,10 €/ mois	56,20 €/ mois
Membre honoraire (+70 ans), Président ou membre d'honneur	0 €		

* Entraide juridique obligatoire incluse

OPTIONS (paiement échelonné possible):

Licence FFGOLF (incluant la Responsabilité Civile PRO)	+ 57 €
Syndicat SNPG	+ 6 €

MONTANT TOTAL À RÉGLER : €

MODE DE RÈGLEMENT :

Chèque bancaire à l'ordre de PGA France (encaissement 31/01/2022) tiré sur la banque

Prélèvement bancaire sur mon compte, à raison d'un prélèvement par mois entre fin janvier et fin octobre. **Si c'est la première fois que vous optez pour ce mode de paiement ou si vos coordonnées bancaires ont changé, merci de joindre un RIB ou de le renseigner dans votre espace pro sur notre site internet.**

Carte bancaire Visa ou Mastercard (sur le site internet **uniquement à partir du 1er janvier 2022**, page de paiement sécurisée).

Virement bancaire (nous enverrons votre carte de membre à réception du virement sur notre compte) :

TITULAIRE DU COMPTE : PGA FRANCE ASSOCIATION

Domiciliation : CCM NEUILLY SUR SEINE

IBAN : FR76 1027 8061 0000 0203 8980 194

BIC : CMCIFR2A